

Date de dépôt: 4 juin 2003

Messagerie

Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil relatif au budget 2003 de l'entreprise des Transports publics genevois (TPG)

Mesdames et
Messieurs les députés,

1. Préambule

Le budget de fonctionnement et le budget des investissements de l'entreprise des Transports publics genevois (ci-après les TPG) pour l'exercice 2003 ont été adoptés par son Conseil d'administration le 16 décembre 2002. Le Conseil d'Etat les a approuvés le 4 juin 2003, soit après que la Commission des finances du Grand Conseil s'est prononcée favorablement le 7 mai 2003 sur la demande de dépassement de crédit de 7 000 000 F consécutive à la décision du Grand Conseil du 31 janvier 2003 de reporter l'adaptation tarifaire du 30 mars 2003 au 1^{er} janvier 2004.

Le budget 2003 des TPG s'inscrit dans le cadre du contrat de prestations 2003-2006 ratifié par le Grand Conseil le 31 janvier dernier après avoir été adopté par le Conseil d'Etat le 2 octobre 2002. Ledit contrat repose sur le plan directeur du réseau des transports publics 2003-2006 ayant été avalisé par le Grand Conseil le 20 septembre 2002 par voie de résolution (R 460). La loi 8841, adoptée en date du 31 janvier 2003, relative à la ratification du contrat de prestations 2003-2006 entre l'Etat de Genève et les TPG, prévoit en définitive une enveloppe budgétaire de 130 millions de francs pour 2003, auxquels s'ajoutent 5,5 millions à titre de subvention spéciale pour le renouvellement du matériel roulant.

Sur cette base et conformément à l'article 36, alinéa 2, lettre a, de la loi sur les TPG, le budget adopté par les TPG et approuvé par le Conseil d'Etat fait maintenant l'objet du présent rapport d'information au Grand Conseil.

Le budget 2003 des TPG est un budget charnière et de transition, qui se situe au départ d'une progression notable sur le plan de l'offre de transports, avec des effets considérables consentis pour le renouvellement et le développement du matériel roulant et les moyens humains correspondants. Il reflète l'orientation prise par l'autorité d'augmenter l'offre de 20 % sur la durée du contrat de prestations. Le budget 2003 intègre les orientations comprises dans le plan financier pluriannuel (PFP) de l'entreprise de transports, basé sur des analyses effectuées à partir des résultats obtenus à fin septembre 2002.

2. Budget 2003 des TPG

Le budget de fonctionnement s'établit à 236,857 millions de francs de charges et 238,882 millions de produits. Il en résulte un excédent de recettes de 2,025 millions. Si ce résultat prévisionnel est très proche du Plan financier pluriannuel, qui indique un bénéfice de 1,9 million, la décomposition de ce résultat est en revanche différente.

En comparant le budget 2003 aux résultats anticipés sur 2002, on constate une augmentation des charges d'exploitation de 7,7 %. Dans le même temps, les produits générés directement par la production des services enregistrent une croissance plus élevée que celle des charges (9,4 %), mais ne permettent cependant pas de financer la totalité de cette variation. Ce sont les subventions supplémentaires de 11,3 millions de francs qui financeront l'attribution des moyens additionnels dans le but d'atteindre l'objectif de croissance de 20 % de l'offre sur la durée du contrat de prestations 2003-2006.

Pour ce faire, les TPG vont procéder à d'importants investissements pour un montant de 92,47 millions. Ils permettront d'acquérir de nouveaux véhicules, de renouveler de façon beaucoup plus intense le parc roulant et de consacrer davantage de moyens pour la communication et la promotion des produits de transport.

En définitive, 2003 devrait s'achever avec un résultat supérieur à celui enregistré sur 2002, soit 2 millions de francs au lieu de 1,6 million.

Les données principales du budget 2003 sont présentées en annexe.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

Le chancelier :
Robert Hensler

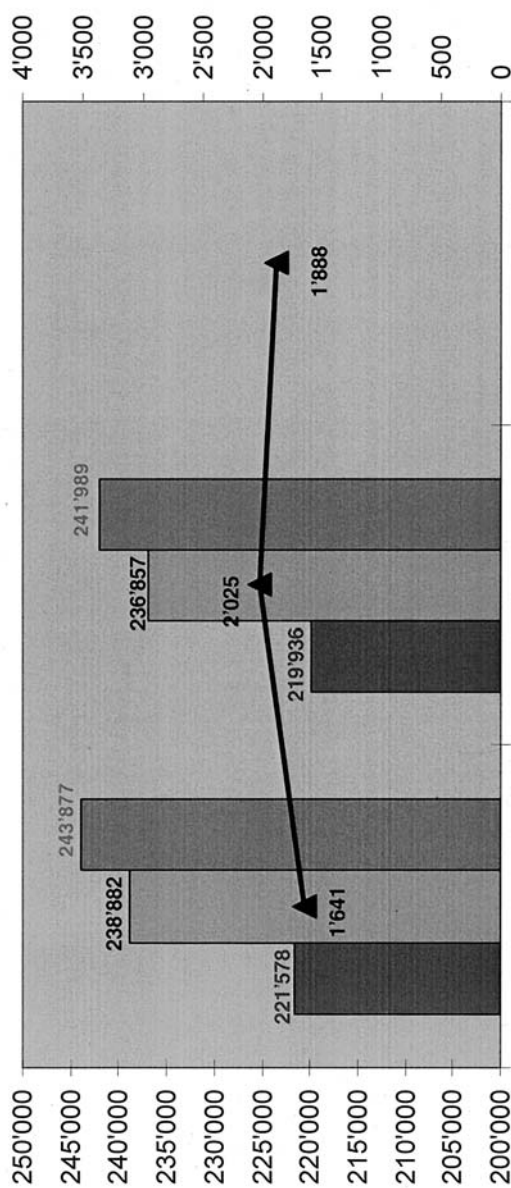
Le président :
Laurent Moutinot

Annexes : Budget 2003 des TPG, arrêté par le Conseil d'administration des TPG au 16 décembre 2003, données principales

COMPTE DE RESULTATS

Libellé	COMPTES 2001		COMPTES BUDGET		PFP		VARIATIONS BUDGET 2003 vs BUDGET 2003 vs			BUDGET		PFP 2003 HT
	y c. TVA	prévisions 2002 y c. TVA	2003 y c. TVA	2003 y c. TVA	2003 y c. TVA	2003 y c. TVA	prév. cpte 2002 y c. TVA	prév. cpte 2002 y c. TVA	2002 y c. TVA	2003 y c. TVA	2003 HT	
PRODUITS												
Produits voyageurs dont :												
<i>Produit du transport unireso</i>	87'618	87'010	95'187	97'264	97'264	97'264	8'176	-2'078	88'496	90'550	90'550	
<i>Produit du transport TPG</i>		80'555	88'865	90'885	90'885	90'885	8'310	-2'020	84'550	84'516	84'516	
		4'917	4'781	4'799	4'799	4'799	-136	-18	2'398	4'460	4'460	
Contributions	121'614	130'512	141'822	142'407	142'407	142'407	11'310	-585	131'454	142'407	142'407	
*Produits financiers	1'755	1'101	435	435	435	435	-666	0	615	421	421	
Produits divers	8'555	5'783	6'111	7'961	7'961	7'961	328	-1'850	5'670	7'462	7'462	
TVA forfaitaire	-4'541	-4'365	-4'718	-4'821	-4'821	-4'821	-354	103	-4'284	0	0	
*Produits exceptionnels	1'443	1'536	46	631	631	631	-1'490	-585	700	631	631	
TOTAL PRODUITS	216'443	221'578	238'882	243'877	243'877	243'877	17'304	-4'995	222'651	241'470	241'470	
CHARGES												
Personnel dont :	143'344	146'934	156'636	160'763	160'763	160'763	9'702	-4'126	149'942	160'713	160'713	
<i>Masse salariale</i>	140'384	143'901	152'983	157'109	157'109	157'109	9'082	-4'126	146'738	157'109	157'109	
Biens, services dont :	48'567	47'770	53'745	53'690	53'690	53'690	5'975	55	44'806	51'420	51'420	
<i>Sous-traitance de transport</i>	12'316	13'454	16'274	15'500	15'500	15'500	2'820	774	13'279	14'405	14'405	
<i>Frais des véhicules</i>	18'873	17'934	19'277	19'426	19'426	19'426	1'342	-149	17'193	18'092	18'092	
<i>Frais d'investissements non-actifs</i>	1'516	746	300	1'000	1'000	1'000	-446	-700	1'000	929	929	
Amortissements	17'663	17'945	18'843	20'570	20'570	20'570	898	-1'727	18'740	20'570	20'570	
*Frais de capitaux	6'808	6'734	7'633	6'967	6'967	6'967	899	667	6'693	6'879	6'879	
*Charges exceptionnelles	216	553	0	0	0	0	-553	0	0	0	0	
TOTAL CHARGES	216'598	219'936	236'857	241'989	241'989	241'989	16'921	-5'132	220'181	239'583	239'583	
Résultat d'exploitation	3'671	6'281	9'177	7'788	7'788	7'788	2'886	1'389	7'848	7'716	7'716	
* sans les frais et produits des capitaux et les charges et produits exceptionnels												
Résultat net	-155	1'641	2'025	1'888	1'888	1'888	383	137	2'470	1'888	1'888	

COMPTES DE RÉSULTATS COMPARATIFS

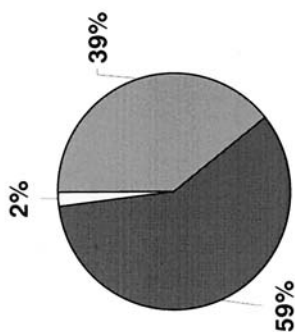


TOTAL PRODUITS TOTAL CHARGES

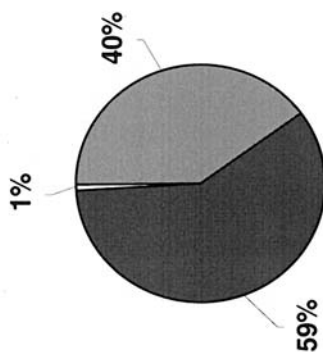
COMPTES Prévisions 2002
 BUDGET 2003
 PFP 2003
 Résultat d'exploitation



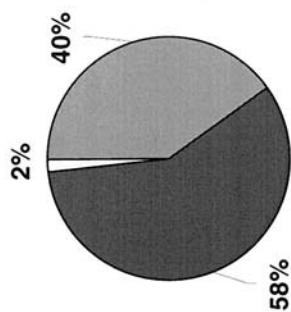
RÉPARTITION DES PRODUITS EN %



Prévisions 2002



Budget 2003

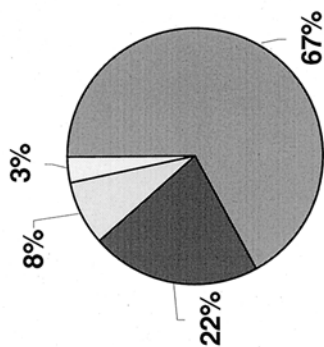


PFP 2003

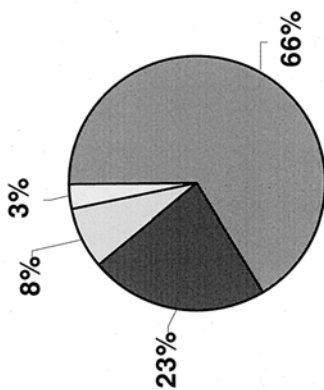
Produits voyageurs
 Contributions
 Divers



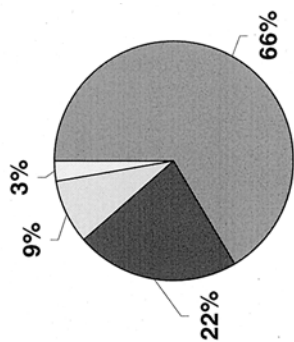
RÉPARTITION DES CHARGES EN %



prévisions 2002



Budget 2003

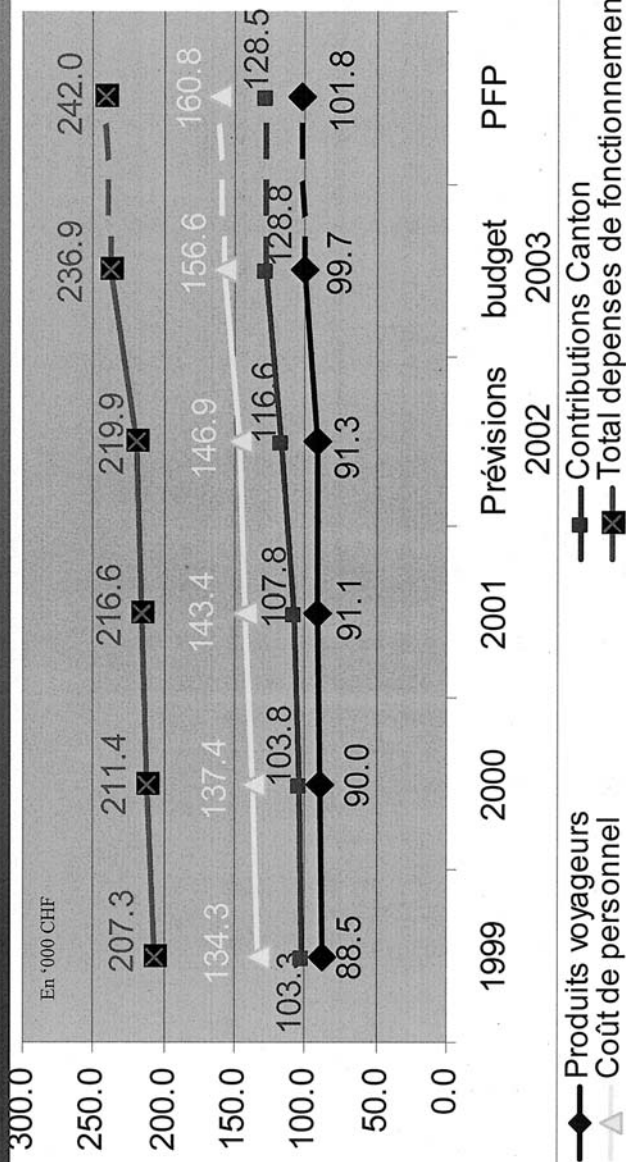


PFP 2003

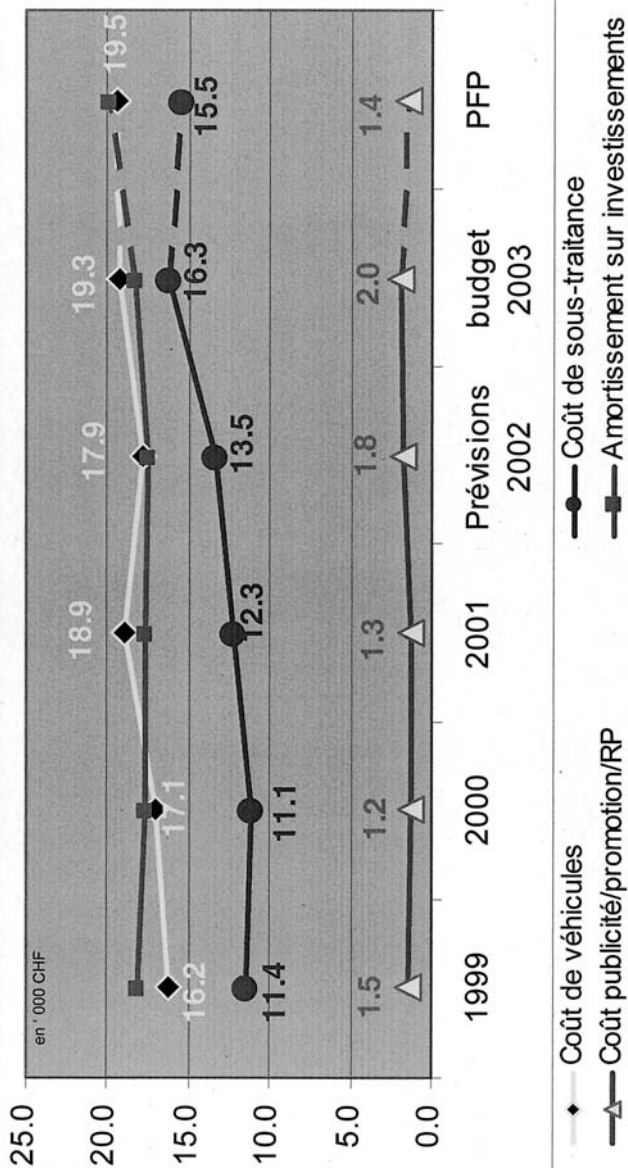
- Personnel
- Biens et services
- Amortissements
- Divers



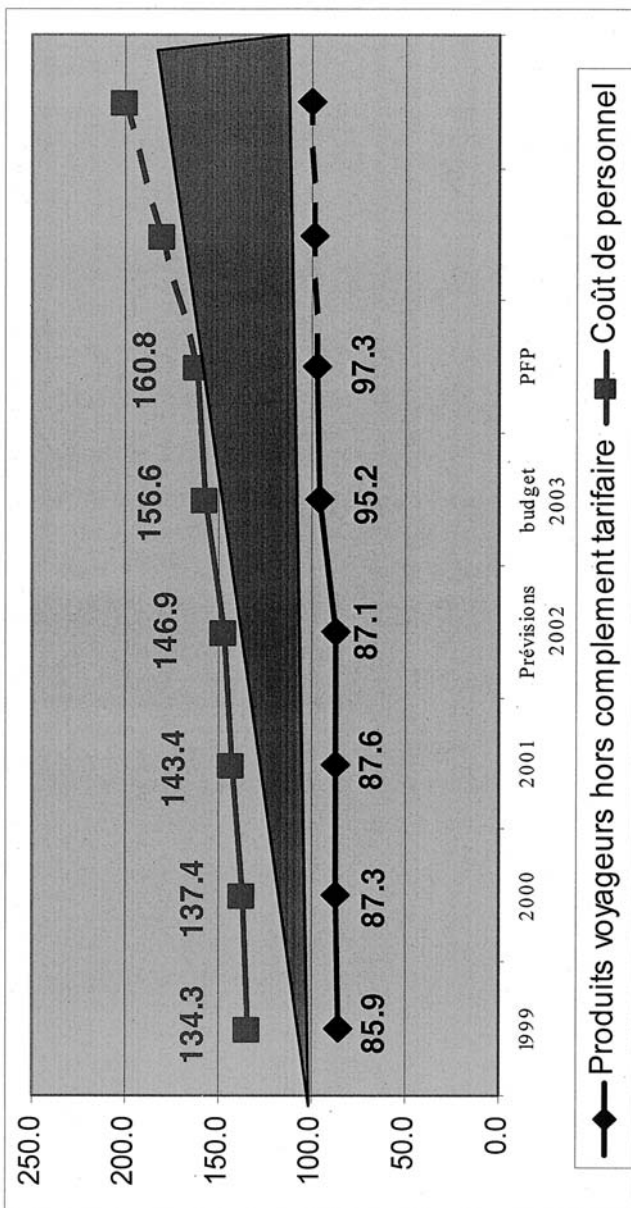
Evolution des produits et charges



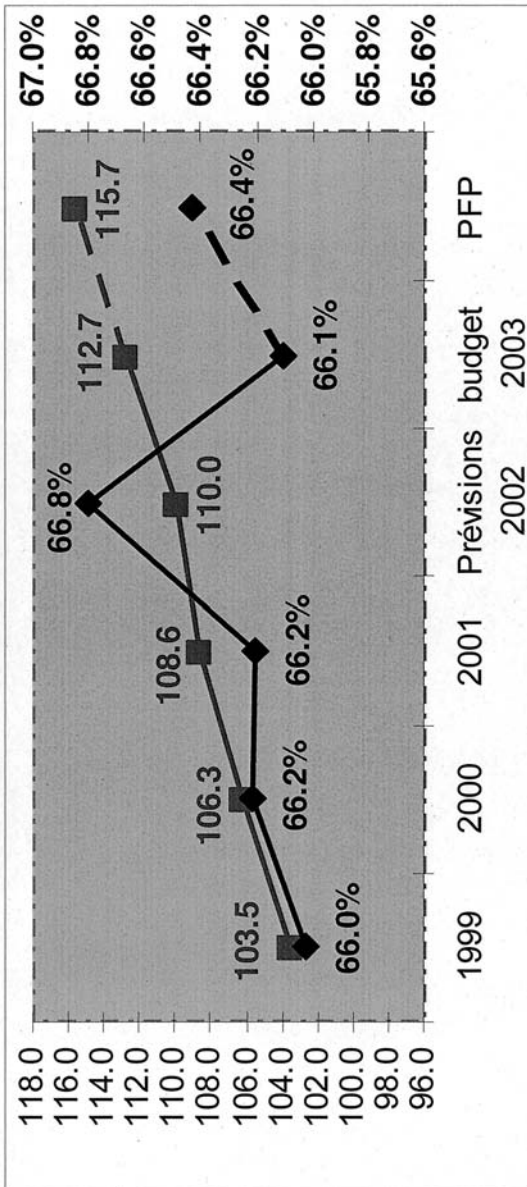
Evolution des moyens



Evolution du financement extérieur



EVOLUTION DES FRAIS DE PERSONNEL



—■— Frais de personnel / effectif moyen (milliers F) —◆— Frais de personnel % total dépenses



RÉCAPITULATIF DES BIENS ET SERVICES EN %

